

FLASH SPECIAL COVID-19 n°22

23 avril 2020 - Les dernières informations

L'URIOPSS et l'UNIOPSS vous informent
COVID-19 >>> www.uriopss-bfc.fr

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos questionnements, vos difficultés :
Recueil de vos préoccupations >>> Questionnaire

NOUS CONTACTER

Catherine SERRE, Directrice régionale

c.serre@uriopss-bfc.fr - 06 23 07 40 76 (en cas d'urgence)

contact@uriopss-bfc.fr

Madame, Monsieur,

En tant que Président de l'Uriopss BFC, avec l'aval du Conseil d'Administration, j'ai demandé à ce que soit diffusé un communiqué dans la presse locale et régionale.

En effet, il m'est apparu important qu'en cette période de pandémie, l'Uriopss s'exprime pour défendre ses adhérents, et plus généralement les activités portées par les associations gestionnaires d'établissements et services à but non lucratif.

Une association du Territoire de Belfort a été mise en cause pour la gestion de son Ehpad entraînant une procédure disciplinaire à l'encontre de sa directrice.

En ces temps de Covid-19 impactant fortement les établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux, notamment les Ehpad, il m'est apparu nécessaire de prendre la défense des associations et de leurs personnels, direction incluse.

La Région Bourgogne Franche-Comté, comme le Grand Est, est particulièrement touchée. Aussi est-il primordial de se sentir solidaire et de se regrouper pour affirmer l'exemplarité du travail réalisé et du dévouement des professionnels.

Bernard QUARETTA- Président de l'Uriopss BFC

Communiqué de presse COVID-19 « Soutenir les associations œuvrant auprès des plus fragiles »

L'Uriopss Bourgogne Franche-Comté est une association interfédérale regroupant les associations du secteur sanitaire, social et médico-social, s'occupant au quotidien des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, enfants, adolescents...). Elle a pour mission de :

- Fédérer les acteurs privés non lucratif du secteur sanitaire et social dans le respect de leur différence.
- Les représenter et les valoriser collectivement auprès des pouvoirs publics.
- Les aider et les accompagner dans leurs projets dans le respect de leur autonomie

En cette période de pandémie, qui bouleverse la vie de chacun et qui multiplie les difficultés de ceux dont la tâche est de s'occuper des autres, je tiens à dire, en mon nom et en celui de l'URIOPSS, tout mon respect pour le travail réalisé par l'ensemble des salariés (auxiliaires de vie, soignants, travailleurs sociaux, médecins...) et des équipes de direction de toutes ces associations.

Je tiens également à dire toute mon admiration au mouvement associatif, élément essentiel de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui, par sa capacité d'adaptation et d'évolution, fait face aux nécessités du moment.

En effet, l'impératif de continuité de l'accompagnement des personnes dont nous avons la responsabilité peut conduire, dans l'urgence, à développer des réponses pragmatiques sortant des cadres habituels. A cela s'ajoute, une constante et nécessaire évolution de la réflexion sur les conduites à tenir pour répondre au mieux aux besoins, amenant les directeurs à exercer leurs responsabilités dans des conditions insoutenables. En parallèle, la situation de nos bénéficiaires se dégrade, que ce soit au domicile où certains sont confinés, ou en établissement, compte tenu de la solitude qu'ils vivent. En outre la grande difficulté matérielle de protéger nos salariés complique la conduite à tenir lors de l'accompagnement des personnes prises en charge. Le défi que doit relever chaque association pour accomplir au mieux sa mission est immense.

Actuellement une mesure d'administration provisoire a été décidée pour un établissement d'une association adhérente à l'URIOPSS. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette mesure qui a été prise pour aider l'établissement à surmonter une situation de crise. Mais s'il est justifié et indispensable que des mesures à caractère sanitaire soient mises en place pour assurer la protection des personnes, il convient, dans un contexte d'urgence sanitaire, de raison garder et de ne pas surenchérir en mettant en cause les directions des associations.

En effet, dans ces moments difficiles de pandémie, il ne s'agit pas de fragiliser les associations qui font un travail indispensable auprès des publics les plus fragiles, ni leur gouvernance, mais au contraire, les soutenir, ainsi que le fait actuellement le gouvernement auprès de l'ensemble des acteurs.

Contact Presse : Bernard Quaretta 06 85 88 25 59 – Catherine SERRE c.serre@uriopss-bfc.fr

Retrouvez toute l'actualité régionale et nationale relative au Covid-19 sur notre site internet

>>> [ACCEDER A CES INFORMATIONS](#) >>>

>>> [Abonnez-vous à la newsletter quotidienne de l'Uniopss](#) >>>

pour accéder aux dernières informations nationales et aux informations du Réseau

RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS SUR : www.uriopss-bfc.fr